

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 16 OCTOBRE 2021 DANS LA MAISON DANS LA VALLÉE, À AVON



Le président Bertrand Dehelly ouvre à 9 h 30 l'assemblée générale et salue les personnalités présentes, Madame Reynaud, sous-préfète, les maires d'Avon, Bois-le-Roi, Saint-Martin-en-Bière, Samois-sur-Seine ainsi que les élus représentant les communes limitrophes de la forêt de Fontainebleau (Fontainebleau, Barbizon, Bourron-Marlotte, etc.). Il rappelle que la présente réunion, qui rassemble 93 présents et 58 représentés, se déroule en respectant le protocole sanitaire d'accueil du public prévu par la préfecture de Seine-et-Marne dans le contexte de l'épidémie. Il souligne que, malgré les contraintes imposées par l'épidémie, notre association a pu maintenir une bonne partie de ses activités qui sont présentées ici par le secrétaire général.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

présenté par Jean-Claude Polton,
secrétaire général

1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION



1.1 COMITÉS ET COMMISSIONS

Les rencontres ont été suspendues du fait des mesures de confinement, mais nous avons développé les contacts avec nos partenaires (ONF, communes, IGN, conseil scientifique UNESCO...) en utilisant les moyens de visioconférence adaptés. De ce fait, nous avons pu faire avancer un certain nombre de dossiers.

1.2 GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Nous avons pu réunir un conseil d'administration avant le confinement, puis nous nous sommes attachés à faire approuver, à distance, les différentes actions entreprises car nous ne pouvions rester inactifs. Nous avons notamment fait

régulièrement le point des affaires en cours avec les administrateurs afin de susciter leurs réactions.

1.3 CONTACTS AVEC NOS ADHÉRENTS

En l'absence des rencontres habituelles, nous avons maintenu les liens avec nos adhérents par le biais des moyens électroniques (*Feuille verte*, *AFF-Infos*, comptes rendus des promenades, enrichissement de l'espace adhérents sur notre site web).

2. ACTIONS EN FORÊT

2.1 Commission terrain (C.T.)

Les activités des membres de la Commission terrain (CT) ont été interrompues, dans un premier temps, à la suite des décrets des préfets de Seine-et-Marne et de l'Essonne interdisant les « activités sportives dans le périmètre » des forêts domaniales. Nous en avons profité pour développer nos activités digitales :

- Nouvelle carte IGN. Nous avons, dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'IGN, participé à la réalisation d'une nouvelle carte au 1/16000. Cette carte nettement plus lisible a été enrichie de nombreux points d'intérêt, rochers, arbres remarquables et points de vue.

- « Balade branchée ». Six promenades pour *Smartphone* ont été mises en ligne (Rocher d'Avon, Rocher des Princes, Haut-Mont, Franchard, Larchant-Mont Blanc et Rocher Canon).

- Sentier des peintres de Barbizon. Nous avons travaillé avec 5 stagiaires de l'IUT de Fontainebleau à enrichir le sentier des peintres de Barbizon de sites de plusieurs tableaux. Ces tableaux seront insérés dans la balade branchée qui sera mise en ligne prochainement.

2.2 Reprise exceptionnelle des activités

Considérant que le balisage des sentiers Bleus était d'intérêt général pour la sécurité des promeneurs, les autorités nous ont autorisés à repren-

dre le balisage le 5 mai 2020 et le 2 novembre 2020 en préparation des mesures de sortie des confinements.

- **Érosion.** Le Groupe d'intervention rapide des AFF (GIRAFF) a commencé les chantiers de lutte contre l'érosion suivant le cahier des charges établi avec l'ONF (Trois-Pignons, sentier Bleu n° 2).

- **Inscriptions en forêt.** À la suite de notre intervention de nettoyage de la tour Denecourt et de ses alentours le 16 juin 2020, nous avons commencé à repeindre les lettres des inscriptions qui se trouvent le long de nos sentiers bleus (Cuvier-Châtillon, Caverne d'Augas, Pignon des Maquisards...).

- **Sentiers PMR.** Début de la mise en conformité des sentiers pour les personnes à mobilité réduite par l'équipe de terrain (Institut d'éducation motrice du Jard, Maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne, AFF, ONF).

- **Groupe des Arbres remarquables (GAR).** Le groupe, composé d'une dizaine de personnes, a poursuivi le recensement des arbres remarquables et des candidats. Les relevés Gps ont été continués et le *Carnet n° 5* «À la découverte des ronds Bleus» a été publié.

- **Commission carrières et carriers (Ccc).** La restauration d'abris de carriers s'est poursuivie, ainsi que leur nettoyage avec l'enlèvement de débris et de restes de bivouacs.

- **Problèmes de propreté.** Nous avons organisé une opération de ramassage de déchets, le 7 mars 2020, au carrefour de la Croix-de-Franchard. 180 bénévoles ont répondu à notre appel et se sont mobilisés pour nettoyer la forêt et le bord de la route

Ronde, du carrefour du Touring-Club à la croix de Souvray.

3. CONNAISSANCE DE LA FORÊT

3.1 Promenades

Nous avons pu organiser 16 promenades de janvier à mars, puis de septembre à décembre, en respectant les mesures sanitaires en vigueur (limitation à 20 participants, distanciation physique et port du masque dans les regroupements).

3.2 Manifestations

De nombreuses manifestations ont été annulées à cause de l'épidémie de Coronavirus mais nous avons été présents en septembre dans les forums des associations qui ont eu lieu (Barbizon, Bois-le-Roi, Avon, Vaux-le-Pénil).

3.3 Écoles

La conférence pédagogique où nous devions présenter notre film destiné aux scolaires a été annulée mais nous avons distribué des clés USB et le *Livret pédagogique* d'accompagnement dans les écoles en attendant la reprise des activités normales.

3.4 Les médias

Nous avons été très sollicités par les médias qui répondaient aux besoins de nature du public, amplifiés par le confinement. Nous avons répondu à des interviews de la télévision en visioconférence, mais aussi en forêt avec plusieurs tournages (France 2, France 3, France 5, BFM-TV), ainsi qu'aux demandes de la presse écrite et du site web *Enlarge your Paris*.

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, approuve ce rapport moral, à l'unanimité des membres présents et représentés.



RAPPORT FINANCIER présenté par Colette Jalenques, trésorière

L'exercice 2020 a été marqué, sur le plan des recettes, par les points suivants

- Ventes du *Guide des sentiers* en augmentation de 27 % : 1 056 exemplaires vendus contre 791 exemplaires en 2019.

- Le produit des cotisations reste très stable, de 26 295 € en 2020 à 26 269 € en 2019. Soit 686 cotisants auxquels il faut ajouter 15 membres à vie soit 701 cotisants (709 cotisants en 2019). Ce

qui représente 962 membres à jour de leur cotisation (972 en 2019) si on compte les cotisations « couple » pour deux personnes. Nous avons enregistré 111 nouveaux membres (104 en 2019).

- L'association a bénéficié de ressources exceptionnelles à hauteur de 6 500 €, sous forme de dons et de subventions pour le film destiné aux scolaires (commune de Fontainebleau, département de Seine-et-Marne, et COSIROC).

Sur le plan des charges, les principaux points suivants doivent être remarqués en 2020 :

- Les dépenses concernant le *Carnet n° 4 des arbres remarquables* ont représenté 714 €.

- Les dépenses de matériel de balisage et d'entretien des sentiers Bleus se sont élevées à 3069 € contre 1 728 € en 2019.

- Les fournitures administratives, au niveau de 2 576 €, sont en diminution de 1 367 €.

- Les dépenses de sous-traitance, d'un montant de 14 891 €, correspondent à la production d'un film destiné aux scolaires et l'édition d'un *Livret pédagogique* pour les enseignants : 9 895 € et la production d'un film descriptif de nos activités pour être projeté lors de nos expositions : 4 296 € ainsi qu'à la conception et à la mise en ligne sur l'application « balade branchée » de 6 parcours en forêt de Fontainebleau : 700 € (les voix off en français et en anglais).

- Le coût des publications : 1 520 € dont l'achat d'un écran pour les expositions.

- Déplacements et réceptions : 700 €, diminution très significative, due à la situation sanitaire (3 251 € en 2019).

- Il convient toutefois de noter des dépenses de déplacement de bénévoles pour un montant de 2 876 € qui ont été offertes en totalité à titre de dons par ces mêmes bénévoles et qui se retrouvent aussi en recettes, n'impactant pas notre résultat.

- Reprise de provisions et report en fonds dédiés : une modification a été faite à la demande du Commissaire aux comptes. Pour être en conformité avec le nouveau plan comptable des associations, nous reprenons la totalité de nos provisions et les transformons en « fonds dédiés ». Il s'agit d'une écriture comptable qui ne modifie pas notre résultat.

- Notre résultat pour l'année 2020, d'un montant de 133 €, est excédentaire.

Mécénat de compétences

Notre association bénéficie, depuis le 1^{er} avril 2018, d'un don en nature de la BNP-Paribas avec la prestation d'une personne chargée du développement de l'informatique et de la digitalisation pour une durée de 3 ans. La valorisation de ce don pour 12 mois représente 78 664 € et apparaît en bas de page dans nos comptes de 2020.

Évaluation des heures de bénévolat

À ces dépenses s'ajoutent les nombreuses heures que nos bénévoles consacrent à notre association. On peut évaluer, à titre indicatif, à 8 000 heures le temps passé en 2020 par nos bénévoles ce qui donnerait, évaluées à 14 € de l'heure, environ 112 000 € (dont 2/3 pour les sentiers et 1/3 pour nos publications, le fonctionnement de l'association et la modernisation de notre site). Cette contribution « gratuite » apparaît aussi en bas de page dans nos comptes.

Poids financier effectif de l'association en 2020

Ces deux chiffres, l'évaluation du bénévolat et le mécénat de compétences de la BNP, qui n'impactent pas notre résultat, augmentent considérablement le poids financier annuel de l'association qui passe de 83 115 € à 273 779 €.

Notre bilan au 31 décembre 2020

Il présente une grande solidité, avec des fonds propres importants, de l'ordre de 98 639 €, sans aucun endettement. Notre résultat est excédentaire de 133 €, il était aussi excédentaire en 2019 : 2 703 €. Nos disponibilités sont de 128 166 €. Notre fonctionnement est équilibré par nos cotisations et subventions de fonctionnement et nos provisions de 30 500 € permettent la réalisation de nos projets de publications, et tout particulièrement la réédition du *Guide des sentiers*, des expositions, ainsi que d'autres projets de protection de la forêt de Fontainebleau ou d'accueil du public.

COMPTE DE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations (valeur nette)		141
STOCKS		
Stocks de marchandises (valeur nette)	1 810	6 495
CRÉANCES		
Créances clients (libraires)	1 826	554
DISPONIBILITÉS		
Titres Caisse d'Épargne	20 240	20 000
Banque Caisse d'Épargne	19 892	13 262
Banque postale	7 778	5 961
Crédit Agricole	4 533	9 931
Livret association	75 179	74 789
Caisse	545	438
TOTAL	131 802	131 569

PASSIF	2020	2019
FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES		
Réserves	17 053	17 053
Report à nouveau	81 586	78 883
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	133	2 703
PROVISIONS		
Provisions pour charges		30 500
FONDS DÉDIÉS		
Fonds dédiés	30 500	
DETTES FOURNISSEURS		
Fournisseurs	2 500	2 430
PRODUITS CONSTATÉ D'AVANCE	30	
TOTAL	131 802	131 569

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019	PRODUITS	2020	2019
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS			VENTES		
Achats et variation de stocks de marchandises	5 444	7 961	Ventes des guides et de publications	11 998	9 749
Matériel pour le balisage des sentiers	3 069	1 728	Ventes de D.V.D.	1 406	3 358
Électricité	245	248	Frais de port facturés	701	551
Fournitures administratives	2 576	1 367	Autres produits annexes	150	2 406
SERVICES EXTÉRIEURS			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Sous-traitance (film)	14 891	7 440	Cotisations	26 295	26 269
Loyer et charges	5 602	5 251	Subventions	8 050	10 729
Entretien et maintenance	928	1 084	Mécénat et dons	500	500
Assurance multirisque	296	296	Dons des frais des bénévoles	2 876	3 218
Documentations	176	107	PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			Autres produits financiers	640	857
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 494	2 404	PRODUIT EXCEPTIONNELS		55
Publicité, communication (exposition)	1 520	1 054	REPRISE SUR PROVISIONS	30 500	
Publication de <i>la Voix de la Forêt</i>	5 225	5 225			
Déplacements et réceptions (y compris bénévoles)	3 575	6 470			
Promenades guidées		32			
Frais postaux et de télécommunications	4 798	4 896			
Frais bancaires	186	159			
Cotisations	1 274	992			
Impôts sur revenus mobiliers	45	45			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Dotations sur immobilisations	141	229			
Dotations sur provisions exceptionnelles		8 000			
REPORT EN FONDS DÉDIÉS	30 500				
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	133	2 703			
TOTAL	83 115	57 691			
Mécénat de compétences	78 664	69 614	RÉSULTAT DÉFICITAIRE		
Personnel bénévole	112 000	112 000			
			TOTAL	83 115	57 691
			Mécénat de compétences	78 664	69 614
			Bénévolat	112 000	112 000



M. ALAIN GUILMONT, COMMISSAIRE AUX COMPTES, revient sur les points essentiels et il souligne avec force le grand nombre des activités et des projets de l'association. Alain Guilmont, après avoir présenté rapidement le cabinet dont il est associé et expliqué

le nouveau plan comptable des associations, insiste sur la qualité du travail de Colette Jalenques,

trésorière, et de son adjointe Thérèse Demoisson et certifie qu'au regard des règles et principes comptables les comptes de l'AAFF sont réguliers, sincères et conformes. Il attire une nouvelle fois l'attention sur le poids des cotisations dans les ressources de l'association, importance bien supérieure aux subventions publiques. Il rappelle enfin l'importance du bénévolat et conclut sur la santé financière de l'AAFF, en dépit de la pandémie.

RÉSOLUTION N° 2

APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la Trésorière et celui du Commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 qui présentent un excédent de 133 € et donne *quitus* au président, au trésorier et au conseil d'administration pour leur gestion.

RÉSOLUTION N° 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter cet excédent de 133 € au report à nouveau.

**L'assemblée générale adopte ces deux résolutions (2 et 3)
à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Le président soumet à l'approbation de l'assemblée générale le renouvellement des mandats d'administrateurs et d'administratrices échéant à l'assemblée de ce jour.

RÉSOLUTION N° 4

ÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET D'ADMINISTRATRICES

Les mandats de Mademoiselle Julie Quelet, de Madame Dominique de la Fortelle et de Messieurs François Beaux, François Virely, Jean-Claude Polton arrivent à expiration à cette assemblée.

L'assemblée générale renouvelle les mandats de Mademoiselle Julie Quelet, de Madame Dominique de la Fortelle et de Messieurs François Beaux, François Virely, Jean-Claude Polton.

Ces administrateurs et administratrices, en conformité avec l'article 7 des statuts, sont nommés pour quatre ans, soit donc jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGETS 2021 ET 2022

présentés par le président

Bertrand Dehelly



Nous allons examiner ensemble les budgets 2021 et 2022. Le budget 2021 est presque exécuté; à cause de l'épidémie de Covid-19 nous tenons cette assemblée générale tardivement. Il nous reste seulement deux mois d'activité, novembre et décembre, mais selon nos statuts nous devons l'approuver. Il s'agit pour 2021 presque plus d'une prévision que d'un budget proprement dit.

Les actions marquantes de 2021

- Mise en ligne de 4 autres « Balades branchées ».
- Réimpression du *Guide des sentiers* à 3000 exemplaires.
- Distribution dans les écoles du film pour les scolaires.
- Participation à l'aménagement de 5 parcours pour personnes à mobilité réduite.

Les perspectives pour 2022 :

- Mise en ligne de 4 nouvelles balades branchées.
- Achat de bancs pour les circuits PMR en organisant la contribution de mécènes.
- Reprise de l'action vers les scolaires.

LES RECETTES

Par prudence, nous prévoyons des recettes plus faibles en 2021 et 2022

Les ventes de guides et de publications sont prévues stables à 8300 € en 2022 comme en 2021. La hausse des ventes exceptionnelles de 2020 ne devrait pas se reproduire, nous devrions retourner à un rythme de ventes habituel.

Nous estimons les cotisations en baisse à 24 000 € pour 2021 et 2022 (670 cotisations), soit une baisse d'environ 30 cotisations par rapport à 2020 (701 cotisations pour 26 295 €). Ce chiffre est pessimiste car le rappel que nous venons d'envoyer aux adhérents en retard semble porter ses fruits et nous ferons mieux. Cependant, il semblerait que les cotisations « couples » baissent tandis que les cotisations individuelles augmentent.

Les subventions de fonctionnement sont en baisse à 1500 € en 2022 comme en 2021 (2050 € en 2020); cette baisse de 27 % par rapport à 2020 montre la politique de plus en plus marquée des collectivités locales de subventionner des projets plutôt que le fonctionnement des associations.

L'équilibre des comptes sera assuré par un prélèvement sur nos fonds dédiés de 4 000 € en 2021 et de 5 000 € en 2022.

LES CHARGES

Les charges sont globalement en diminution en 2021 et en 2022, les dépenses exceptionnelles de réalisation des deux films en 2020 (le film scolaire et le film sur nos activités pour un total de 14 000 € environ) ne se renouvelleront pas en 2021 et en 2022.

Le matériel de balisage pour les sentiers retrouve son niveau habituel de 2 000 € après des investissements plus importants en 2020 et 2021.

Les autres charges de fonctionnement sont quasiment identiques en 2021 et 2022 à celles de 2020.

RÉSOLUTION N° 5

APPROBATION DES BUDGETS 2021 ET 2022

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des budgets 2021 et 2022, respectivement d'un montant de 42 000 € pour 2021 et d'un montant de 45 500 € pour 2022, approuve ces budgets.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET 2021 - 2022

RECETTES	2020 Réel	2021 Budget	2022 Budget	CHARGES	2020 Réel	2021 Budget	2022 Budget
VENTES				ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS			
Ventes de guides et de publications	11 998	8 300	8 300	Achats et variation des stocks de marchandises	5 444	7 000	5 000
Ventes de D.V.D.	1 406	400		Matériel pour le balisage des sentiers	3 069	2 700	2 000
Frais de port facturés	701	500	500	Électricité	245	300	300
Autres produits annexes	150			Fournitures administratives	2 576	2 000	2 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				SERVICES EXTÉRIEURS			
Cotisations	26 295	24 000	24 000	Films pour expositions	4 296	200	
Subventions de fonctionnement	2 050	1 500	1 500	Films pour les scolaires et <i>Livret pédagogique</i>	9 895	200	200
Subvention projets	6 000			Balades branchées (voix off pour smartphone)	700	1 900	2 000
Mécénat et dons	500	3 000	6 000	Circuits pour handicapés (aménagement et bancs)	1 100	1 100	7 200
Dons des frais des bénévoles	2 876			Loyer et charges	5 602	5 600	5 600
PRODUITS FINANCIERS				Entretien et maintenance	928	1 000	1 000
Autres produits financiers	640	300	200	Assurance multirisque	296	300	300
REPRISE SUR PROVISIONS				Documentations	176	300	300
	30 500			AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			
UTILISATION DE FONDS DÉDIÉS				Honoraires du Commissaire aux comptes	2 494	2 500	2 500
		4 000	5 000	Publicité et communication	1 520	1 900	1 200
RÉSULTAT DÉFICITAIRE				Publication de <i>la Voix de la forêt</i>	5 225	5 500	5 500
TOTAL	83 115	42 000	45 500	Déplacements et réceptions	3 575	1 300	1 300
				Frais postaux et télécommunication	4 798	6 000	6 000
				Frais bancaires et impôts Société	231	400	500
				Cotisations (dont UICN)	1 274	2 500	2 600
				DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
				Dotations sur immobilisations	141	na	na
				REPORT EN FONDS DÉDIÉS			
					30 500		
				RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE			
					133	équilibre	équilibre
				TOTAL	83 115	42 000	45 500

QUESTIONS DIVERSES

Répondant à une question, le président précise que le mécénat de compétences de M. Pascal Lucas, de la BNP, est venu à terme en avril 2021 et que, dorénavant, il continue bénévolement son activité pour l'association, ce dont il le remercie.

À une question sur le type de bancs retenu, le président indique que le modèle sera le banc « type Fontainebleau » que nous voyons déjà partout en forêt. Ces bancs seront éventuellement moins hauts pour répondre aux normes convenant aux PMR.



INTERVENTION DE M^{me} VIRGINIE VEAU

directrice de l'agence territoriale
ONF Île de France/Est

« Adaptation de la forêt
de Fontainebleau au changement
climatique »

Madame Veau rappelle les causes du changement climatique et dresse le bilan pour le massif de Fontainebleau. Elle insiste sur le phénomène de descente de cime, la séquestration du carbone, le déficit hydrique et la nécessité de prévoir les impacts et les conséquences du changement. Quatre scénarios ont été retenus, mais les modèles ont leurs limites.

À Fontainebleau l'impact de ces scénarios a été modélisé pour nos essences principales, le chêne, le hêtre et le pin sylvestre, qui vont chacune être très affectées par les évolutions prévues par les modèles. L'analyse en cours porte aussi sur des essences existantes à Fontainebleau, mais secondaires, qui semblent mieux résister comme le chêne pubescent et le pin maritime et que l'ONF commence à favoriser à Fontainebleau.

L'analogie climatique est aussi une approche intéressante. Il s'agit de trouver les territoires qui aujourd'hui ont le climat qui sera celui de demain à Fontainebleau. Il semblerait que le climat du Lot-et-Garonne dans le sud-ouest de la France puisse être notre climat à Fontainebleau dans le

futur. On examine donc avec attention les espèces présentes dans cette région, comme le châtaignier.

À Fontainebleau la sylviculture effectuée dorénavant selon la méthode de la futaie irrégulière assurant un couvert forestier permanent et favorisant le mélange des essences permettra de mieux suivre les évolutions. Un suivi sanitaire sur des parcelles dédiées devrait permettre de tester les espèces qui permettraient le renouvellement des peuplements comme le chêne pubescent et le pin maritime, voire l'introduction de nouvelles essences comme le cèdre de l'Atlas. Cette action est favorisée par le plan de relance de l'État et plus particulièrement par la convention qui vient d'être signée entre l'ONF et la Région Île-de-France pour apporter une aide financière dans ces substitutions d'essences.

Madame Veau suscite les questions de l'assistance, qui intervient : comparaison avec les parcs nationaux états-uniens, biodiversité et essences d'arbres, plantes invasives (réponse de M. Nicolas Laurent, responsable de l'Unité territoriale de l'ONF de Fontainebleau). Gérard Tendon fait une remarque sur les nombreuses parcelles actuellement en dépérissement et appelle l'ONF à ne plus hésiter à agir plus radicalement pour l'introduction de nouvelles essences dans ces parcelles. Les interventions de l'assistance se terminent avec une remarque sur l'engraissage par les chasseurs.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45





NOTICES NÉCROLOGIQUES

Henri Besson (1945-2021)

Henri Besson, né le 17 janvier 1945, est décédé accidentellement, le 15 février 2021, d'une chute dans un escalier à son domicile. Après son engagement dans la Marine nationale où il fut embarqué sur la *Jeanne d'Arc*, il devint conducteur de convois exceptionnels, dont des porte-chars. Installé à Malesherbes depuis 7 ans, il avait découvert avec bonheur notre forêt et notre association. Il avait rejoint avec son épouse Anne-Marie notre groupe de baliseurs et avait renforcé avec elle l'équipe du sentier n° 19 du « tour du Golfe-de-Larchant ». Assidu aux promenades guidées, qu'il égayait de ses saillies humoristiques, ainsi qu'aux manifestations des AFF, Henri était un membre particulièrement actif.

Georges Courcelaud (1937-2021)

Notre cher ami Georges est décédé à Avon, le 29 avril 2021, à 84 ans ; la veille, il marchait en forêt... Né le 16 janvier 1937 à Paris XIII^e, il fut cadre dans le secteur des assurances (AXA). Divorcé après un bref mariage, Georges n'avait pas d'enfants, et il tissa des liens fraternels étroits avec sa sœur et sa nièce, Pascale Gelly. Ayant toujours vécu dans la région parisienne, il s'installa, par goût, la retraite venue au début des années 1990, au Petit Bel-Ébat. Il y fit la connaissance de son voisin Pierre Graber qui le recruta pour le GAR et les AFF. Il balisa le sentier n° 17 du Rocher des Princes et de la Malmontagne puis, à partir de 2008, le sentier n° 6 des Gorges d'Apremont. Georges appréciait ce sentier, qu'il considérait comme un des plus beaux de la forêt de Fontainebleau et faisait partager cette passion à ses collègues baliseurs. Il avait un talent particulier de photographe et nous admirions son savoir-faire artistique. Jamais de voiture, mais des randonnées à pied et des trajets en train (une véritable passion qui inclua la défense des trains de nuit!). Et de nombreux voyages à l'étranger, l'un fut manqué par la faute d'un malaise en plein Roissy en 2018. Georges fut candidat EELV (non éligible) aux élections municipales d'Avon en 2020.

Jacques Sténuît (1932-2021)

Le docteur Jacques Sténuît, né le 5 janvier 1932, nous a quittés le 11 avril 2021, contaminé par le Coronavirus. Président des Amis de la forêt de Soignes depuis 1983, il joua un rôle très important pour la protection de cette forêt voisine de Bruxelles menacée par l'expansion de la capitale de la Belgique. Il fut un membre actif de nombreuses associations et organismes de protection de l'environnement en Belgique, notamment du Cercle des naturalistes de Belgique, de l'association des Amis du parc de la Dyle et de la Commission royale des monuments et des sites. Le docteur Sténuît alliait une grande expertise de naturaliste à une grande énergie pour préserver la biodiversité et dénoncer les pollutions.

Il suivait avec beaucoup d'intérêt les activités des AFF. Les deux associations qui se connaissaient depuis leurs fondations respectives (Fontainebleau en 1907 et Soignes en 1909) se jumelèrent officiellement en octobre 1970. Depuis cette date des rencontres régulières à Bruxelles ou à Fontainebleau ont développé nos amitiés. En avril 1992 à Dourdan, le docteur Sténuît participa, sur notre invitation, au colloque de la Fédération des amis des forêts d'Île-de-France où il fit un exposé remarqué sur la forêt de Soignes. Cette intervention, reproduite dans *la Voix de la Forêt* 1992/2, exposa les problèmes d'une forêt péri-urbaine où la fréquentation des nombreux visiteurs met en péril la biodiversité. On y retrouve aujourd'hui beaucoup des problèmes rencontrés à Fontainebleau. Il annonça une gestion plus diversifiée et la transformation graduelle de la hêtraie-futaie homogène en une forêt composée de petits peuplements d'âges différents dans lesquels les essences seront davantage mélangées. C'est plus de vingt-cinq ans après la méthode de la futaie irrégulière, adoptée en Île-de-France par l'ONF et particulièrement à Fontainebleau. Nos dernières rencontres, à Bruxelles en mai 2014 et à Fontainebleau en octobre 2016, ont été des occasions de partager nos expériences pour la protection de nos deux forêts. La pandémie nous a empêchés de nous rendre à Bruxelles en 2020 à l'invitation de nos amis de Soignes.

Robert de Bray

Né il y a exactement un siècle, grand ancien de l'équipe de Pierre Graber, familier de la forêt, dans laquelle il chassait (et fumait), Robert de Bray était encore capable, à 92 ans, de retrouver de mémoire les arbres remarquables. Il contribua au premier *Carnet des arbres remarquables*, réduisit ses activités à cause de sa santé et de son grand âge mais continua d'assister aux réunions de la Commission terrain.